

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE VOUVRAY SUR HUISNE  
LE MARDI 02 FEVRIER 2021 à 20h30

Date de convocation : 25 /01/2021

L'an deux mil vingt et un le deux février à vingt heures trente minutes

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. CIRON Jean-Pierre, maire.

Etaient présents : M. Jean-Pierre CIRON, Mme Dominique COMBE, M. Roger LEBRETON, M. Stéphane CRUCHET, Mme Séverine RHÉTAT, M. François THOMELIN, M. Fabien AVIGNON , Mme Pauline RAMON, M Christian LAUNAY, M. Gonzague de MONTESSON, M. Christian AATZ.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : /

Etaient absents : /

Mme Dominique COMBE a été élue secrétaire de séance.

le Compte rendu du conseil municipal du 12 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour 2 délibérations. Le Conseil Municipal accepte le rajout des 2 délibérations à l'unanimité des membres présents

**OBJET DE LA DELIBERATION 2021-04 : DELIBERATION ENTERINANT LA DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL – « LE PAVILLON » (REFECTION DE TOITURE, MENUISERIE INTERIEURE, SALLE DE BAIN).**

Vu la délibération de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise en date du 14 décembre 2020.

<b>Travaux de réhabilitation d'un logement communal « Le Pavillon » REFECTION DE TOITURE, MENUISERIES INTERIEURE ET SALLE DE BAIN</b>	
Montant des travaux HT	31 760. 00 €
Fonds de concours :	7 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité des membres présents.